

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 11 AVR. 2014

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale
Réf. Chr : 241/14
Nos réf. : 2014-000974
Affaire suivie par : Pierre DROSS
Pierre.DROSS@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 86 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet de l'Hérault
Direction Départementale des Territoires et de la
Mer de l'Hérault
Bâtiment Ozone

181 Place Ernest Granier - CS 60556
34064 MONTPELLIER CEDEX 02

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

Projet de prélèvement d'eau destinée à la consommation : forages Capoulière de Grâce à Marsillargues déposé par la Commune de Marsillargues.

Par courrier reçu le **10/02/2014**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Prélèvement d'eau destinée à la consommation : forages Capoulière de Grâce à Marsillargues déposé par la Commune de Marsillargues.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prend la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

L'Adjoint au Chef du Service Aménagement


Frédéric DENTAND

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520 allées Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02